

# Emprunt ou développement propre?

Autor(en): **Rosetti, A.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **25 (1961)**

Heft 99-100

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399282>

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## EMPRUNT OU DÉVELOPPEMENT PROPRE ?

Nous nous proposons d'examiner ici des cas d'emprunt que nous serions tentés de nommer « étranges », parce que dus à des influences indémontrables. C'est le cas d'emprunts que le roumain aurait faits, à une époque reculée de son histoire (VI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles), aux langues slaves méridionales, et notamment au bulgare.

\*  
\* \*

Nous commençons notre examen par le problème du neutre en roumain.

Ce problème a été souvent débattu, en Roumanie et ailleurs, ces temps derniers <sup>1</sup>. Il se pose de la manière suivante :

Contrairement aux autres langues romanes, le roumain possède trois genres grammaticaux : le masculin, le féminin et le neutre. Si l'on ne tient pas compte de la différenciation selon le sexe, le nombre de genres du roumain se réduit à deux, à savoir le genre *animé*, composé du masculin et du féminin, et le genre *inanimé*, représenté par le neutre (inanimés, collectifs, abstraits).

Pourquoi le roumain possède-t-il un neutre ?

L'histoire du roumain nous apprend que le roumain n'a pas hérité le neutre du latin, car le neutre roumain ne correspond d'aucune manière au neutre latin. La perspective historique nous laisse voir que le neutre s'est constitué à un moment donné de l'évolution du roumain, avec des éléments existant dans la langue : désinence du masculin, au singulier : *scaun* « chaise », et du féminin, au pluriel : *scaune* « chaises », et désinence *-uri* (< lat. *-ora*), caractéristique du neutre : *ochi* « œil » sg. masc. *-ochiuri* « œufs sur le plat », neutre pl. (tandis que le masc. pl. *ochi* est réservé pour désigner « (les) yeux »).

1. V. A. Rosetti, dans *Studii și cercetări lingvistice*, VIII, Bucarest, 1957, p. 406-413 (version russe dans *Voprosy slavjanskogo jazykoznanija*, 4, 1959) et Id., *Remarques sur la catégorie du genre en roumain*, dans *Studia linguistica*, 1959, p. 133-136.

Ce qui est donc essentiel, pour le neutre roumain, c'est l'idée d'*inanimé* : *il n'y a pas d'animés, en roumain, qui soient du neutre.*

Sans entrer plus avant dans les détails, ces quelques précisions nous permettent d'aborder la question de l'origine du neutre roumain.

Peut-on l'expliquer par une interférence avec le bulgare ? (On a expliqué certains traits de la structure du roumain par l'adstrat slave méridional : les Slaves ayant appris le roman, y ont introduit les particularités propres à leur langue). Mais, comme pour la comparaison avec le neutre latin, la réponse est négative : les faits ne coïncident pas.

Il semble donc que c'est bien par une tendance propre qu'il convient d'expliquer la constitution du neutre roumain, comme un effet de la « tendance à la motivation » ou à la « manifestation optimum », qui apparaît, reparaît et disparaît, au cours de l'histoire de l'indo-européen, comme l'a enseigné L. Hjelmslev<sup>1</sup>.

Cette tendance explique, entre autres, la réintroduction de la distinction entre animé et inanimé dans les langues slaves, en espagnol et en roumain.

Le principe de la « motivation », invoqué par L. Hjelmslev, concerne le rapport entre la forme et la substance du mot. Ce rapport peut être plus ou moins « motivé » : une catégorie formelle du contenu peut correspondre, dans une mesure plus ou moins grande, à un contenu logique. Mais, au cours de l'évolution des langues, ce rapport peut s'affaiblir ou même disparaître entièrement : ainsi, pour un sujet parlant de nos jours le français, la distinction d'après le genre de divers objets domestiques, tels que la *chaise* (f.) ou le *couteau* (m.), par exemple, n'est pas motivée ; elle ne correspond plus à un contenu logique. Mais au cours de l'évolution des langues, en réaction contre cette tendance à l'effacement, il arrive que la langue cherche à « motiver » ce qui est devenu « immotivé » : comme on l'a vu, les langues slaves ont créé ainsi la distinction entre animé-inanimé (personnel-non-personnel), distinction « motivée » par rapport à la distinction masculin-féminin, qui avait perdu sa motivation logique. Et de même le roumain, qui s'est constitué un inanimé (neutre) opposé au genre personnel, constitué à l'intérieur de l'animé, et qui est réservé aux noms de personnes et d'animaux personnifiés<sup>2</sup>.

1. Louis Hjelmslev, *Animé et inanimé, personnel et non-personnel*, dans *Travaux de l'Institut de linguistique*, I, Paris, 1956, p. 157 et s. ; G. L. Hall and J. St. Clair-Sobell, *Animate gender in slavonic and romance languages*, dans *Lingua*, IV, 1954, p. 194 et s.

2. V. notre exposé dans *Studia linguistica*, I. c.

\*  
\* \*

Le second problème sur lequel nous voudrions jeter un coup d'œil est celui de la palatalisation des consonnes en roumain.

Une partie des parlers roumains, à l'époque contemporaine, connaît le phénomène de la palatalisation des occlusives et des semi-occlusives, devant une voyelle prépalatale. Cette tendance à la palatalisation s'est exercée à travers les siècles, mais elle ne s'est pas manifestée en même temps sur l'ensemble du consonantisme roumain : les occlusives labiales (et labiodentales : *f* et *v*) ont été palatalisées vraisemblablement peu avant le xvi<sup>e</sup> siècle, dans une partie du domaine roumain. Ainsi *p*, *b*, *m*, *f* et *v* ont passé à *k'*, *g'*, *ñ*, *h'* et *g'* (*y*) dans une bonne partie du territoire roumain du nord du Danube et dans les parlers roumains sud-danubiens, tandis que les parlers roumains nord-danubiens du nord-ouest de la Transylvanie, de la Valachie et de l'Olténie ignorent ce phénomène.

Sans doute, on est tenté d'expliquer ce phénomène par l'influence du slave méridional et notamment par l'influence des parlers bulgares de l'Est, sur le roumain ; mais la date du phénomène, le fait qu'il n'intéresse qu'une partie des parlers roumains et que la palatalisation des occlusives dentales constitue un phénomène à part, tant au point de vue de la date de l'innovation, que de la répartition territoriale (il a été signalé dans la majorité du territoire nord-danubien), nous oblige d'attribuer cette innovation à une tendance propre au roumain <sup>1</sup>.

\*  
\* \*

On le voit, les deux phénomènes que nous venons d'examiner rapidement, l'un grammatical et l'autre phonétique, peuvent s'expliquer, à notre avis, par le jeu des tendances propres à une seule langue, sans avoir recours à l'interférence avec une langue étrangère.

Bucarest.

A. ROSETTI.

1. V. notre exposé *Despre palatalizarea labialelor în limba română*, dans *Studii și cercetări lingvistice*, XI, 1960, p. 189-193.